

[La société](#) | [La publicité](#) | [Nos partenaires](#) | [Nos experts](#) | [Nous contacter](#)

Suivez-nous sur



[Recevez nos newsletters](#)

Pour créer, reprendre ou développer votre entreprise...

[Gérer](#) > [Ressources humaines](#) > [Santé et bien-être](#)



Laetitia Heslouis
Sophrologue & Fondatrice de Czazen

09/10/13

Viadeo
11
3

Les troubles musculosquelettiques au travail



Mal de dos, fatigue musculaire, cervicalgie, atteintes tendineuses, syndrome du canal carpien ... Les troubles musculo-squelettiques (TMS) progressent de 18% chaque année. Selon la CNAMTS, ils représentent la première cause de maladies professionnelles. Reconnus comme problème majeur de santé publique au début des années 2000 et malgré quelques tentatives d'entreprises conscientes de l'impact social, économique et sociétal, ils sont rarement érigés en priorité dans les plans de préventions de la santé au travail. Directement liés aux conditions de travail, les TMS se manifestent par des douleurs qui affectent les membres supérieurs et inférieurs au niveau des tendons, des muscles et des nerfs. Ces douleurs répétées peuvent devenir invalidantes et conduire à des incapacités de travail. Des situations qui engendrent de la souffrance pour le salarié et dont découlent des conséquences au niveau social, familial et financier qu'il faut prendre en compte.

Le paradoxe des temps modernes

Du côté de l'entreprise, on peut se poser la question du paradoxe : alors que les conditions de travail se sont considérablement améliorées en 30 ans, les TMS augmentent inlassablement chaque année depuis les années 1990. Première cause de journées de travail perdues avec la perte, en 2006, de plus de 7 millions de journées, les TMS résultent des nouveaux modes d'organisation qui poussent vers une augmentation de la charge de travail individuel, un manque de récupération, une pression excessive, un travail en flux tendu et des positions inadaptées... Si toutes les situations de sur sollicitations au travail n'entraînent pas automatiquement des TMS pour tous les salariés, en revanche certains salariés (de par une faiblesse physique ou psychique) peuvent déclencher des douleurs même avec de faibles contraintes ce qui rend l'évaluation encore plus complexe.

Des facteurs multiples et des origines difficiles à identifier

Les facteurs de risques sont à étudier de manières multidimensionnelles. Parmi eux on trouve : les sources biomécaniques (mouvements en force, postures extrêmes (torsion, flexion, répétitions des gestes), celles liées aux risques psychosociaux et au stress (faible soutien social, marge de décision inexistante, pression, contrôle permanent...) et celles qui dépendent des facteurs individuels (âge, genre, diabète, hypothyroïdie...). Outre ces origines multiples, il est parfois difficile pour les parties concernées de faire le lien avec le travail en lui-même, car les douleurs peuvent apparaître en dehors du cadre professionnel sans lien direct avec les tâches normalement effectuées. De plus, le caractère fluctuant des douleurs (changement des localisations, disparition des symptômes, rechutes) rajoute une difficulté supplémentaire dans l'identification de leurs origines.

Une bombe à retardement

Si une forte mobilisation des professionnels de ce domaine et des pouvoirs publics ont permis de sensibiliser les différents acteurs sur ces troubles, il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour enrayer cette épidémie. Les méthodes de prévention orientées principalement sur des actions de préventions secondaire et tertiaire (aménagement des postes et des outils de travail, formation aux bons gestes, campagne de sensibilisation) doivent être complétées par une véritable réflexion sur l'organisation même du travail de façon à mener à bien une prévention primaire efficace. C'est uniquement la prise en compte de ces trois leviers qui permettra une réelle diminution des TMS à l'avenir.

Viadeo
11
3

Les autres articles de cet expert :



[Le harcèlement moral dans le milieu professionnel : la peur au ventre](#)



[Le partage de la responsabilité civique des entreprises dans l'économie mondiale](#)



[Le manager : un macaque berbère qui s'ignore ?](#)

A lire également



[Quand les produits naturels empêchent le burn-out...](#)



[Un entrepreneur a-t-il réellement le temps de prendre soin de lui ?](#)



[La face cachée de la graisse !](#)

0 Réponse(s)

Laisser un commentaire

Nom* Adresse Email* Site web Commentaire* Suivre le commentaire

Envoyer

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Les partenaires des entrepreneurs



Copyright © 2010 Dynamique Entrepreneuriale. Tous droits réservés. [Mentions légales](#)